

Communiqué de presse

21 juin 2024

Face à la menace de l'extrême droite la FAS appelle au vote et ouvre un espace de protection des personnes et des associations :

Les associations de lutte contre la pauvreté témoignent depuis de longs mois des conséquences partout dans le pays de l'imprégnation croissante de l'extrême droite qui se traduit par la banalisation de propos et d'actes hostiles aux personnes et aux structures.

Préoccupée par la montée de ces comportements hostiles envers les personnes en difficultés et les associations, et sachant que l'extrême droite au pouvoir ne manquerait pas de les décupler, la FAS, réunie en Assemblée générale ordinaire, a adopté, vendredi 21 juin, [une motion « Pour la solidarité, contre la menace de l'extrême droite »](#) qui appelle à nouveau à la mobilisation et au vote les 30 juin et 7 juillet pour empêcher le Rassemblement national et ses alliés de gouverner la France.

Avec ses 13 fédérations régionales, et en lien avec ses partenaires de la société civile, la FAS lance ainsi un appel à la protection républicaine et à l'ouverture d'un « *espace de solidarité et de protection* » pour accompagner les personnes et les structures directement menacées. Une arrivée de l'extrême droite à la tête de l'État ne pourrait en effet qu'aggraver les pressions et les intimidations subies par les acteurs et actrices du travail social et les personnes accompagnés.es.

Le risque majeur de l'accession possible de l'extrême droite au pouvoir à l'issue des élections législatives, c'est celui d'accorder un permis d'insulter, d'humilier, d'agresser, de violenter les personnes en raison de leur nationalité, de leur origine, de la couleur de leur peau, de leur religion, de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur condition sociale, ainsi que les associations, les professionnels et les bénévoles, mais aussi les agents publics et les élus locaux qui les accueillent et les accompagnent.

Notre dispositif d'alerte, d'accompagnement et de recours en justice a pour vocation de protéger et de faire prévaloir la détermination sereine des acteurs et actrices de la solidarité et le droit de notre République sur toutes les formes de violences.

La Fédération appelle aussi les citoyen.nes et les partis républicains à prendre enfin la mesure des tensions délétères que provoquent dans notre pays les failles de la lutte contre une précarité qui ne cesse de s'étendre et à y apporter des réponses fortes et urgentes fondées sur la solidarité.

[Motion adoptée lors de l'AG de la FAS le 21 juin 2024.](#)